Vœux à la population 2024

Bonsoir à tous,

C’est un plaisir de vous retrouver nombreux pour cette cérémonie des vœux du Maire à la population.

Chaque année, j’attends le lendemain de Noël avec impatience pour faire avec vous un petit tour de l’année écoulée et parler des projets de l’année à venir.

Je salue donc les Salaisiennes et les Salaisiens présents ce soir ;

Je salue mes collègues élus du territoire ; Nous avons une pensée très émue pour notre collègue André Mondange agressé il y a quelques jours à Avignon par des personnes qui se revendiquent de l’extrême droite. Rappelons à tous qu’en France le racisme est un délit et non une opinion.

Je salue les représentants des administrations, des associations et du monde économique ;

Je remercie mes collègues du Conseil Municipal et les tous nouveaux membres du Conseil Municipal d’enfants d’être à mes côtés pour vous accueillir ;

Je remercie le personnel municipal impliqué dans la réussite de cette manifestation ;

Et je remercie encore et toujours l’UMS qui nous offre le plaisir de la musique. Je vous invite d’ailleurs à y goûter de nouveau le dimanche 7 janvier, pour le concert des rois, à 15h dans cette salle.

 Chaque année j’attends le lendemain de Noël avec impatience pour vous retrouver.

 Hier, comme beaucoup d’entre vous, j’étais en famille et j’ai encore en mémoire l’intensité de ces moments de partage et de bonheur commun ou l’on ressent l’attente, la surprise, le plaisir dans les yeux des enfants, de mes enfants, de ma petite fille… et j’ai du mal aujourd’hui à nous replonger tous dans la réalité difficile du monde qui nous entoure.

Cette année, je n’ai pas envie de vous parler du contexte international :

 La guerre en Ukraine que nous espérions courte, s’enlise dans un hiver meurtrier et gangrène les rapports de force internationaux.

Pire encore, le conflit israélo-palestinien, qui renaît, fracture le monde en deux camps qui paraissent irréconciliables.

La montée des extrémismes, dans les gouvernements, dans les peuples fait perdre tout discernement face aux grands enjeux actuels.

Les COP (conférence mondiale sur le climat) s’enchainent, se ressemblent et ne semblent pas prendre la mesure des changements qui s’imposent.

Même si quelque 116 pays se sont engagés, de façon non-contraignante, à "travailler ensemble" pour tripler les capacités d'énergies renouvelables dans le monde d'ici à 2030, même si **les Etats-Unis se sont engagés à apporter 3 milliards de dollars supplémentaires au fonds vert pour le climat, même si une vingtaine de pays appellent à tripler les capacités nucléaires dans le monde d'ici à 2050, tout reste encore très hypothétique.**

**Churchill disait pourtant :** « prenons le changement par la main, avant qu’il ne nous prenne par la gorge. »

**Et déjà, c’est aujourd’hui et non demain que nous faisons face aux pluies diluviennes, aux sécheresses et aux feux destructeurs, à la prolifération des espèces nuisibles.**

 **C’est aujourd’hui et non demain que nous devons batailler avec nos assureurs pour pouvoir remettre en état : nos maisons, nos productions agricoles, nos vies.**

Cette année, je n’ai pas envie de vous parler du contexte national :

Le congrès des Maires de France s’est tenu fin novembre et sa résolution finale soulignent toutes les difficultés du mandat d’élu de proximité. Toutes les difficultés, face à un Etat qui impose, qui dispose, un Etat sourd, un Etat sûr de savoir mieux que nous comment vivent nos habitants.

Il faut faire un amer constat, les communes sont attaquées, leurs élus pris pour cible et nous en avons une triste confirmation avec l’agression que vient de subir le Maire du Péage de Roussillon et c’est pour le soutenir que nous avons mis aujourd’hui nos écharpes. Les moyens d’action des communes sont affaiblis, leur liberté entravée !

Chaque année, l’Etat invente de nouveaux « Plans » : école, vélo… la recette est toujours la même, celle de politiques publiques qui suscitent des attentes légitimes de la part de nos concitoyens et dont la mise en œuvre est déléguée à nos collectivités sans allouer de nouveaux moyens, au risque d’alimenter toujours plus la défiance populaire.

Chaque année l’Etat opère des transferts rampants comme la responsabilité de prévention des inondations. Ces transferts échappent au principe constitutionnel de compensation et deviennent donc une charge supplémentaire pour les communes.

La nécessaire transition écologique semble devenue un prétexte commode pour justifier le retour d’une tutelle de l’Etat sur les collectivités. Le ZAN (zéro artificialisation nette) en constitue l’illustration la plus frappante. Sous couvert de lutter contre l’artificialisation des sols, objectif indispensable que personne ne remet en cause, les maires se voient dessaisis de leurs capacités à porter le développement de leurs communes.

Dans le même temps, l’Etat demande aux élus locaux de ne plus utiliser de foncier nouveau et de construire un nombre de logements calibré par commune. Comment faire ? Construire en hauteur ? Diviser toujours plus les parcelles ? Qui pense au « bien vivre ensemble » des habitants ?

Certainement pas l’Etat avec ses injonctions contradictoires.

Chaque année l’Etat impose, sans concertation, de nouveaux principes aux communes : Priorité donnée à l’avis de l’inspecteur d’Académie sur celui du maire pour les écoles à rénover, suppression du fonds de soutien aux activités périscolaires, hausse du point d’indice de la fonction publique, contrat d’engagements réciproques pour le logement social dont sont écartés les communes…

Chaque année l’Etat normalise, freine les initiatives : qu’attend-on pour permettre, par exemple, d’utiliser les eaux usées autrement que pour laver les voiries ? Chaque été apporte plus de restrictions sur l’usage de l’eau et on nous empêche d’arroser les plantations, les stades avec de l’eau retraitée…

Chaque année l’Etat fait le choix de restreindre l’autonomie financière et fiscale des collectivités : nationalisation de la taxe d’habitation et de la CVAE contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, suppression des dispositifs de soutien contre la crise de l’énergie, obligation d’établir les budgets dits verts, sans parler du fléchage toujours plus dirigiste des dotations d’investissement. Toutes ces mesures, s’ajoutant à l’augmentation tendancielle des charges, resserrent massivement le garrot budgétaire imposé aux communes.

Quelle liberté nous reste-t-il lorsque nous ne maitrisons plus ni les recettes, ni progressivement l’affectation de nos dépenses ?

Mais j’ai dit que cette année, je n’ai pas envie de vous parler du contexte national.

Cette année, il me semble plus pertinent de centrer notre regard sur le « local ».

Je pourrai par exemple revenir sur les grands enjeux de notre territoire.

Notre territoire est industriel et porteur d’emploi. C’est un atout.

Néanmoins, les industriels doivent continuer à porter des objectifs environnementaux ambitieux.

Nous suivons de très près les Commissions Locales d’Information pour enregistrer leurs progrès et nous sommes satisfaits de voir que la plateforme chimique de Roussillon sera la première plateforme dé-carbonée de France.

Nous souhaitons vivement que la zone Inspira soit validée comme un grand projet national, afin de se développer harmonieusement dans le cadre de la charte environnementale que nous avons définie.

Avoir une zone multimodale de cette ampleur est un vrai atout pour le territoire.

Je vous parlais l’an dernier d’un grand port entre Marseille et Lyon, prévu sur cette zone, il avance…à pas feutrés, soyons patients.

Notre territoire se structure et rentre dans les cases des grands plans imposés par l’Etat.

Le PLUi, Plan local d’Urbanisme intercommunal est en pleine élaboration. Les élus des 37 communes d’Entre Bièvre et Rhône se rencontrent et définissent les grands axes de l’aménagement des 20 prochaines années.

Le PCAET, Plan Climat Air et Energie du territoire a permis d’identifier de grands axes d’améliorations autour de la sobriété, de la mobilité ou de la qualité de l’air. La communauté de communes s’est engagée à diviser par 2 les consommations énergétiques du territoire et à couvrir une grande partie des besoins énergétiques par des énergies renouvelables locales.

Concernant les ordures ménagères : l’obligation de traiter à part les bio-déchets entre en vigueur cette année. L’intercommunalité doit prendre en compte cette nouvelle loi. Des composteurs individuels ou collectifs seront donc prévus suivant le type d’habitat. Ce traitement différencié va encore changer nos habitudes. Il faut s’attendre à une hausse du coût de la collecte, néanmoins la diminution de rotation des poubelles vertes la compensera en partie.

Le SIRRA, Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval est un exemple de syndicat local qui prend la mesure de nos réalités et qui aménage le territoire pour assurer une bonne gestion du grand cycle de l’eau. Ce Syndicat a pour objet la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et la prévention et la protection des enjeux humains contre les impacts des inondations.

Nous sommes particulièrement heureux des premiers travaux effectués sur Salaise : nettoyage des bords de rivière, piège à embâcles, pose des repères de crues. Ils ont permis de passer les pluies automnales sans trop de dégâts.

L’instauration de la taxe GEMAPI permettra de financer les travaux nécessaires pour consolider les digues et éviter de futures inondations.

L’agglomération reste le cœur de ce territoire : Par l’importance du nombre d’habitants, par le réseau commercial qu’elle concentre, par le nombre d’équipements publics, d’emplois….

C’est une centralité qui attire, qui dynamise, qui porte.

Historiquement, les communes industrielles comme Salaise ont pris plus que leur part dans la solidarité aux équipements intercommunaux : au niveau du social, au niveau du Sport, au niveau de la Culture.

C’était normal, la taxe professionnelle leur donnait une aisance que les autres n’avaient pas.

Ce temps est terminé.

Je vous ai assez longuement parlé de l’étau dans lequel les finances communales sont écrasées, nous n’y échappons pas, bien au contraire.

Peut-être serait-il temps de reposer les bases de nos coopérations.

Peut-être serait-il temps d’élargir le nombre de communes qui participent financièrement au Centre Social ou au Rhodia-club ?

Peut-être serait-il temps d’interroger les tutelles : Etat, Région, Département sur la hauteur de leur subventionnement à Travail et Culture ?

Pour que notre agglomération soit encore plus attractive, je pense que nous devons travailler sur son interconnexion :

Mettons en place plus de transports en commun, comme prévu avec la nouvelle ligne le « 37 » qui dessert 2 arrêts supplémentaires sur la commune.

Installons plus de pistes cyclables ou d’axes modes doux sur les voiries existantes.

Il est très important de visualiser les circulations douces au niveau global, de bien se concerter pour prévoir des jonctions, même si les réalisations ne se font pas au même rythme.

 Pour finir, je pourrai par exemple revenir sur les actions communales que nous avons portées cette année, avec les services, pour la satisfaction de vos besoins.

Ces actions rendent concrets les trois axes qui rythment notre mandat : « Salaise durable », « Salaise pour demain », « Mieux vivre ensemble ».

Il me semble que le film réalisé par le service communication de la ville les illustre de façon exhaustive, éclairante, joyeuse et dynamique.

Néanmoins, si je dois citer une action 2023, je voudrais souligner l’engagement des agents du service Enfance-jeunesse et des ATSEM dans le grand projet de déménagement dans les écoles. Merci à eux d’avoir fait de ce challenge une réussite.

Cette année, j’ai plus envie de vous parler des actions communales en cours et à venir.

Cette année, j’ai envie de partager avec vous ce qui nous motive chaque jour à braver les difficultés financières, les lenteurs des strates administratives, les restrictions des normes toujours nouvelles, les difficultés d’organisation.

Pour la Santé, depuis plusieurs années, nous sommes confrontés à la désertification médicale. Vous la subissez, nous la subissons. Pourtant la question liée à l’augmentation du nombre de médecins généralistes ne se résout pas au niveau communal. Il faut en être conscient.

Nous restons cependant attentifs à l’évolution et à la gestion de cette pénurie. Nous cherchons des options pour atténuer cette dramatique réalité.

Nous sommes heureux d’avoir pu participer à l’installation d’Urgent+ aux côtés des élus péageois, des élus Sablonnais, de l’intercommunalité et de notre député.

Nous sommes heureux d’avoir vu se concrétiser le projet de Cardioparc. L’ouverture du cabinet de cardiologues sur la place Elsa Triolet le 16 janvier 2024 est le résultat d’une collaboration fructueuse dont nous nous réjouissons.

Un local de 100m2 attenant sera lui aussi consacré à des activités médicales ou paramédicales. Nous traitons des demandes actuellement, pour composer une offre variée. Nous visons une ouverture au second semestre 2024.

Pour le logement, la résidence autonomie des Sables vient de recevoir son accord de subvention du département. Les travaux devraient enfin commencer au printemps. 24 logements adaptés pour les personnes âgées ou handicapées autonomes sont attendus avec impatience, il s’agit d’une étape importante du parcours résidentiel.

 Pour la redynamisation du centre bourg, la réfection de la place Elsa Triolet est terminée. Cette nouvelle place plus arborée se veut un poumon au cœur du village. Un lieu où il fait bon se rencontrer, que l’on peut animer et s’approprier.

 Les commerces qui l’entourent participent du dynamisme du centre, les services médicaux, les services municipaux aussi. Nous commençons une discussion avec une société qui pourrait utiliser l’ancienne école de garçon. Si elle ne devait pas aboutir nous lancerons alors un appel à projet sur l’ex maison des enfants, pour compléter cette offre.

Pour l’Environnement, au-delà des journées de nettoyage ou d’information, nous allons enfin pouvoir travailler avec l’aide du département à l’entretien de l’Espace naturel sensible du petit lac. Cette éponge naturelle aide à réguler les pluies et abrite une biodiversité remarquable, son entretien est essentiel. Il nous fallait l’accord de plus de 50% des propriétaires pour débuter les études, c’est chose faite.

Pour la nécessaire transition écologique, nous poursuivons nos projets :

Les gros travaux sur l’école Joliot-Curie ont permis de diviser par deux la facture énergétique du bâtiment.

Après l’installation de photovoltaïque sur le toit de la mairie, nous commençons une installation sur le bâtiment des services techniques, une étude est en cours sur le parking de Floréal et en couverture des terrains de tennis du village. Les ombrières de la pharmacie sont raccordées.

Nous avons installés deux bornes de recharge électrique sur le parking de la mairie, accessibles à tous, et nous poursuivons la mutation de notre flotte de véhicules.

Le marché pour la dé imperméabilisation de la cour de Joliot-Curie devrait permettre de conduire les travaux pendant l’été 2024, ensuite nous travaillerons sur la cour de Floréal.

La transition écologique, c’est aussi les efforts à faire pour favoriser la mobilité douce.

Nous sommes dans un changement de pratiques qui fait parfois grincer des dents. L’expérimentation de circulation que nous avons fait dans le centre a soulevé des remarques et des interrogations, nous allons rapidement revenir vers vous pour expliquer, au regard des nouveaux comptages effectués en fin d’année, ce que nous pérennisons ou pas et avec quels aménagements.

Un atelier réparation de vélos a été proposé par l’intercommunalité en novembre. Il n’a rencontré aucun succès à Salaise, c’est dommage. Nous devrons mieux préparer l’accueil de ces initiatives très importantes : date, horaire, lieu ; pour une plus grande efficacité.

La transition écologique, c’est aussi revenir sur des pratiques, c’est renoncer à des habitudes.

Par exemple, dans le cadre de la vulnérabilité aux inondations par ruissellement, nous attendons les nouvelles cartes d’aléas proposées par l’Etat. Les nouvelles technologies permettent des modélisations très précises auxquelles nous serons soumis.

Nous savons déjà que dans le cadre du confortement des digues nous allons devoir déconstruire l’ancien vestiaire foot du village. Nous avons aussi décidé de déconstruire le foyer Laurent Bouvier lorsque la nouvelle salle sera construite, une étude va être lancée pour savoir comment réemployer ce foncier récupéré.

Cela m’amène, très naturellement, à vous parler du gros projet de notre mandat.

La construction d’une nouvelle salle municipale accueillant les spectacles, les associations, les manifestations.

Ceux qui sont allés voir Frédéric Fromet l’ont entendu critiquer notre foyer, ses loges ; nombre d’entre vous râlent régulièrement sur l’inconfort des gradins. Nous espérons que le nouvel espace répondra mieux aux objectifs que nous portons pour la culture, pour le « bien vivre ensemble ». Le permis est à l’instruction et les travaux devraient débuter en 2024.

Que de projets à mener ensemble.

Nous sommes attachés à réfléchir le « Salaise de demain » avec vous, la réunion de mi-mandat de 2023 et l’anniversaire des 10 ans des conseils de quartier en sont les témoignages.

Il est temps d’en terminer avec cet exercice. Le bilan, les projets ont été évoqué.

Je souhaite retrouver, avec vous, l’esprit optimiste qui nous permettra d’avancer vers une année 2024 sereine et efficace.

Je souhaite retrouver, avec vous, une année 2024 plus démocratique, pacifique et tolérante.

Comme le disait Voltaire : “La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède.”

Recevez donc, pour vous et vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur pour cette année 2024.